

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA CONSTRUCTION, DE L'URBANISME
ET DE L'HABITAT

DIRECTION GENERALE DE LA REGIE
NATIONALE DES TRANSPORTS ET DES
TRAVAUX PUBLICS

DECRET N° 85/027 du 16/01/85/AD.-
/MTPCUH/RNTP
portant titularisation et nomination
de Monsieur NSEMI Noé, Ingénieur Stagiaire
des cadres de la catégorie A hiérarchie
I des Services Techniques (TP) au titre
de l'année 1982.

LE PREMIER MINISTRE,

VISAS :

- Vu la constitution du 8 Juillet 1977 ;
- Vu la ~~Constitution~~ ~~du 8 Juillet 1977~~ portant modification de ~~certains~~ ~~dispositions de la~~ ~~Constitution~~ ~~du 8 juillet 1977~~ ;
- Vu la loi 15/62 du 3/02/62 portant statut général des fonctionnaires ;
- Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21/06/58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- Vu le décret n° 60/90 du 03.05.60 fixant le statut commun des cadres de la catégorie AI des Services Techniques ;
- Vu le décret 62-130/MF du 9/05/62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- Vu le décret 62/197/FP du 5/7/62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3/02/62 portant statut général des fonctionnaires ;
- Vu le décret 62-198/FP du 5/7/62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie AI ;
- Vu le décret 63/81 FP-BE du 26/03/63 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;
- Vu le décret 65/170/FP-BE du 25/6/65 réglementant l'avancement des fonctionnaires ;
- Vu le décret 74/470 du 31/12/74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 62/197/FP du 5/7/62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- Vu le décret 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du Premier Ministre, ~~du 8 Août 1984~~ ;
- Vu le décret 84/858 du 17 Août 1984 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 portant organisation des ~~intérim~~ ~~des~~ ~~Membres~~ ~~du~~ ~~Gouvernement~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~Commission~~ ~~Administrative~~ ~~Paritaire~~ ~~du~~ ~~20~~ ~~Janvier~~ ~~1984~~ ;
- Vu le procès-verbal de la Commission Administrative Paritaire du 20 Janvier 1984

GP/RNTP

FP

GB

CF

DECRETE

Conseil des Ministres ;
du 20 Janvier 1984 ;

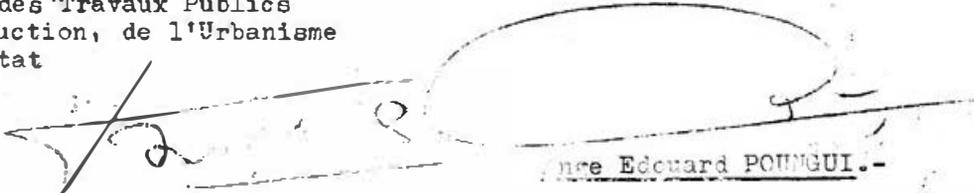
ARTICLE 1er. - Monsieur NSEMI Nyé, Ingénieur Stagiaire des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) en service au CRETH à Brazzaville est titularisé et nommé au 1er échelon de son grade indice 830 pour compter du 30 Novembre 1962 ACC = néant.

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date ci-dessus indiquée sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et Communiqué partout où besoin sera./.-

BRAZZAVILLE, le 16 Janvier 1965

Par le Premier Ministre

Le Ministre des Travaux Publics
de la Construction, de l'Urbanisme
et de l'Habitat



Edouard POUMGUI.-

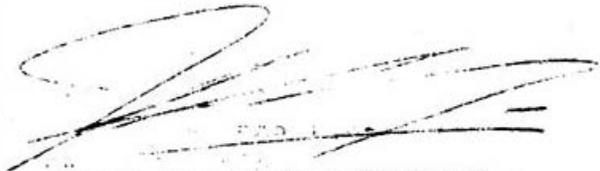
Lieutenant Colonel Bénéfit MOUNDELE-NGOLLO.-

Le Ministre du Travail, de la Refonte de
la Fonction Publique et de la Prévoyance
Sociale,



Bernard COMBO MATSIONA.-

Le Ministre des Finances, et du
Budget



Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

EMPLIATIONS :

- JORPC 1
- SGCM/BC 3
- MTPEUH 2
- DFP 2
- DGB 2
- DCF 2
- DG/RNTP 20
- CRETH 2
- Dossiers 3
- Intéressés 1

